

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 73 (2011)

Artikel: Les hommes, les femmes, les suffrages, les sièges
Autor: Clerc, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TOUTES LES ELECTIONS CANTONALES DEPUIS 1921

LES HOMMES, LES FEMMES, LES SUFFRAGES, LES SIÈGES

Comment Fribourg, en 35 dimanches électoraux jalonnant un petit siècle de luttes, passa de l'hégémonie conservatrice à une représentation proportionnelle – de fait ou de droit – des forces politiques, au gouvernement comme au parlement.

PAR JOHN CLERC

Spécialiste incontesté de l'histoire électorale et fin connaisseur de la vie politique à tous les niveaux, John Clerc a déjà publié dans la livraison 71 (2009) des *Annales fribourgeoises* le tableau complet des 153 votations fribourgeoises survenues depuis 1857.



Le Conseil d'Etat élu en 1956 quitte la cathédrale à l'issue de la messe du Saint-Esprit qui ouvre traditionnellement la législature.
Photo: BCU Fribourg, fonds Pierre Glasson.

Il est à noter que le conseil a depuis de nombreux temps été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a déjà été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Le conseil a également été critiqué pour son style et son fonctionnement.

Les petits commentaires accompagnant les tableaux qui suivent mettent en évidence quelques faits majeurs. Ils n'ont évidemment pas pour but de fournir une analyse, encore moins une vue synthétique, des mouvements qui ont travaillé, sur un siècle, le corps électoral fribourgeois.

1921 LES DÉBUTS DE LA PROPORTIONNELLE

Ce sont les premières élections à la proportionnelle d'un Grand Conseil qui compte 118 députés (+3). Les conservateurs obtiennent 90 sièges (-3), les radicaux 25 (+3) et les agrariens 3 (+3). Le quorum pour participer à la répartition des sièges est de 15% des suffrages.¹

Les seuls véritables combats ont lieu en Sarine, où 26 conservateurs sont élus avec 72,8% des suffrages.* Les radicaux avec 15,2% dépassent le quorum de justesse – d'une vingtaine de listes – et obtiennent 6 sièges, tandis que les socialistes en recueillant 12% des suffrages ne l'atteignent pas. En Gruyère, une liste d'entente obtient tous les sièges alors qu'une liste socialiste recueille 5,6% des suffrages. Un autre district disputé est le Lac: y sont élus 5 conservateurs avec 38%, 3 agrariens avec 18,6% et 5 radicaux avec 36,7%, les socialistes ne recueillant que 6,7% de suffrages. Les listes d'entente remportent au total 104 sièges (90 conservateurs et 14 radicaux).

Répartition des sièges

Cercles	C.	R.	A.	Total
Sarine	26	6		32
Singine	18	0		18
Gruyère	14	9		23
Lac	5	5	3	13
Glâne	11	1		12
Broye	10	3		13
Veveyse	6	1		7
Canton	90	25	3	118

Au Conseil d'Etat sont réélus six conservateurs (Bernard Weck, Ernest Perrier, Marcel Vonderweid, Romain Chatton, Emile Savoy et Georges Python) et le radical Victor Buchs, tous sortants et présentés sur une même liste.

* Le colonel Alfred de Reynold de Nonan fait partie de cette députation. Doyen du Grand Conseil, il préside à ce titre la séance d'ouverture de la législature depuis 1906. Lorsqu'il atteint ses 90 ans, le 20 mars 1922, un député suggère d'envoyer à tous ses collègues une photo du colonel à cheval. Alfred de Reynold, qui meurt en fonctions le 23 mai 1919, aura été député pendant presque un demi-siècle.

¹ Les documents officiels (*Recueil des lois et Feuille officielle*) ne donnent que le nombre des suffrages obtenus par les élus. Les suffrages de parti ne sont pas mentionnés. Cette pratique a duré jusqu'en 1946 inclusivement. Pour cette dernière élection, il est cependant possible de déterminer les pourcentages des partis grâce aux explications du rapporteur de la commission de validation, sauf pour la Gruyère. Pour ce district, il faut consulter *La Gruyère* et *Le Fribourgeois*. Le rapport de la commission de validation donne des renseignements pour 1926, 1931, 1936 et 1941 (voir le *Bulletin du Grand Conseil*). Pour 1921, les chiffres donnés par le rapporteur pour le Lac sont inexacts. Il faut recourir aux renseignements publiés dans les journaux.

1926 TURNUS AGRARIEN NORD / SUD

Au Grand Conseil, les conservateurs obtiennent 87 sièges (-3), les radicaux 28 (+3) et les agrariens 3 (ceux de la Veveyse remplaçant ceux du Lac). Les seules véritables batailles se déroulent en effet dans le Lac (élus: 6 conservateurs avec 42 % des suffrages et 7 radicaux avec 46,8%, les agrariens ne recueillant que 11,2 % et perdant leurs 3 sièges) et en Veveyse où 4 conservateurs (58 %) et 3 agrariens (32,6 %) sont élus; les radicaux ne sont appuyés que par 9,4 % des suffrages.

Dans les autres districts, des listes d'entente emportent 108 sièges (87 conservateurs et 21 radicaux).

Répartition des sièges

Cercles	C.	R.	A.	Total
Sarine	26	6		32
Singine	18	0		18
Gruyère	13	10		23
Lac	6	7		13
Glâne	12	1		12
Broye	8	4		13
Veveyse	4	0	3	7
Canton	87	28	3	118

Au Conseil d'Etat sont réélus les sortants: six conservateurs et un radical, présentés tous sur une même liste. En 1927, Jules Bovet remplace Georges Python, décédé.

1931 LA CONCURRENCE S'INSTALLE

Le Grand Conseil compte 118 membres. Les conservateurs obtiennent 90 mandats (+3), les radicaux 26 (-2) et les agrariens 2 (-1).

Pour la première fois, on peut tenter de déterminer avec une relative précision la force des partis sur le plan cantonal, car il y a concurrence dans 5 districts sur 7 (la Singine et la Glâne étant des bastions conservateurs). Les conservateurs obtiennent 71,6% des suffrages contre 23% aux radicaux, auquel il faudrait ajouter un petit supplément pour la Glâne, pris aux conservateurs. Socialistes et agrariens se contentent des miettes avec respectivement 3,2% et 2,2%.

En Sarine, sont élus 28 conservateurs (pour 75,6% des suffrages) et 5 radicaux (15,1%) alors que les socialistes ne recueillent que 9,3 % des

suffrages; on note que, comme en 1921, les radicaux obtiennent tout juste le quorum, il s'en est fallu de 10 listes. En Singine, 19 conservateurs sont élus sur une liste unique. En Gruyère, 12 conservateurs (pour 52,7% des suffrages) et 9 radicaux (43,4%); il y a 3,9% de suffrages pour les socialistes.² Dans le Lac, 6 conservateurs pour 47,9% des suffrages et 7 radicaux (52,1%). Dans la Glâne, les 13 sièges sont obtenus par une liste d'entente qui compte 12 conservateurs et 1 radical. Dans la Broye sont élus 8 conservateurs, avec 63,2% des suffrages, et 4 radicaux (36,8%). En Veveyse, 5 conservateurs (+1) appuyés par 56,3% des suffrages et 2 agrariens (-1) qui en recueillent 30,0%; il y a 13,6% de suffrages pour les radicaux, c'est insuffisant.

Répartition des sièges

Cercles	C.	R.	A.	Total
Sarine	28	5	0	33
Singine	19	0	0	19
Gruyère	12	9	0	21
Lac	6	7	0	13
Glâne	12	1	0	13
Broye	8	4	0	12
Veveyse	5	0	2	7
Canton	90	26	2	118

Au Conseil d'Etat sont réélus les sortants, soit six conservateurs et un radical, présentés tous sur une même liste. En 1933 Joseph Piller remplace Ernest Perrier, démissionnaire, et en 1935 Maxime Quartenoud succède à Emile Savoy, décédé. Participation 84,5%.

1936 L'OMBRE DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Le ton de la campagne est musclé. Dans *La Liberté* du 4 décembre un texte des conservateurs attaque les socialistes mais aussi les radicaux, qualifiés de «parti des coffres-forts». Le lendemain paraît une annonce conservatrice inspirée par la guerre civile qui se déroule en Espagne. Elle met en garde les citoyens de la Sarine contre les ambitions socialistes: «Le Parti de l'Internationale, de la guerre des classes et de la guerre civile veut entrer au Grand Conseil! Et d'adjurer les lecteurs électeurs que pas une voix n'aille «aux ennemis de la patrie, aux admirateurs de Moscou et aux apologistes des fusilleurs espagnols et des brûleurs d'églises».

² On trouve les noms des candidats socialistes de la Sarine dans *l'Indépendant* du 11 décembre 1931 (leurs résultats sont de l'ordre de 750 suffrages, Charles Meuwly en obtenant 796), et ceux de la Gruyère dans *La Gruyère* du 26 novembre 1931. Cinq candidats dans ce district n'y sont pas domiciliés. Aucun n'habite Bulle.

Le Grand Conseil comptant toujours 118 membres, les conservateurs obtiennent 87 mandats (-3), les radicaux 28 (+2) et les agrariens 3 (+1). Cela représente environ 69% pour les conservateurs et 25% pour les radicaux, socialistes et agrariens se partageant le reste (3% et 2%).

Il n'y a qu'une liste, conservatrice, en Singine (19 députés) et qu'une liste d'entente dans la Glâne (12 conservateurs et 1 radical). En Sarine, les conservateurs obtiennent 71,4% des suffrages et font élire 27 députés (-1); les radicaux, 17,1% ce qui leur vaut 6 sièges (+1). Les socialistes avec 11,5 % n'atteignent pas le quorum de 15%. En Gruyère, les conservateurs sont appuyés par 55,6% des électeurs (12 sièges) contre 44,4% aux radicaux (9 sièges). Dans le Lac, les radicaux sont le premier parti avec 56,7% (7 députés) contre 43,3% (6 députés) aux conservateurs. Dans la Broye, les conservateurs recueillent 61,7% des suffrages (7 députés) contre 38,3% aux radicaux (5 députés). Les conservateurs perdent 1 siège qui va aux radicaux. En Veveyse, les conservateurs arrivent largement en tête avec 55,1% des suffrages et obtiennent 4 sièges (-1) contre 32,2% aux agrariens qui en ont 3 (+1). Les radicaux avec 12,7% n'atteignent pas le quorum.

Répartition des sièges

Cercles	C.	R.	A.	Total
Sarine	27	6	0	33
Singine	19	0	0	19
Gruyère	12	9	0	21
Lac	6	7	0	13
Glâne	12	1	0	13
Broye	7	5	0	12
Veveyse	4	0	3	7
 Canton	87	28	3	118

Au Conseil d'Etat sont élus au premier tour six conservateurs alors qu'un radical dissident, Richard Corboz, est élu au second tour avec le soutien des conservateurs contre le radical officiel Léonard Rouvenaz. Tous les conservateurs sortants sont ainsi réélus et Aloys Baeriswyl, premier Singinois au gouvernement cantonal, remplace Marcel Vonderweid qui se retire. Joseph Ackermann remplace Romain Chatton, décédé en 1941, au bénéfice d'une élection tacite. Participation 80,3%.

1941 LAURENT RUFFIEUX, OUTSIDER GRUÉRIEN

Le nombre des députés est inchangé (118). Les conservateurs obtiennent 84 mandats (-3) au Grand Conseil, les radicaux 28 (inchangé) et les agrariens 3 (inchangé), gagnés en Veveyse. La liste «Défense de l'agriculture et du travail» obtient 3 sièges en Gruyère mais aucun en Sarine. En suffrages sur le plan cantonal, cela donne 65,9% pour les conservateurs et 23,1% pour les radicaux, tandis que les socialistes (4,1 %), les agrariens (2,4 %) et la liste «Défense de l'agriculture et du travail» (4%) se partagent les suffrages restants. En Sarine, les conservateurs obtiennent 66,6 % des suffrages (26 députés, -1) et les radicaux 16,4% (7 députés, +1). Les socialistes avec 13% n'atteignent pas le quorum de 15 %. La liste DAT obtient 4% des suffrages sans obtenir de siège. La Singine élit 19 conservateurs (seule liste présentée). En Gruyère, les conservateurs sont appuyés par 47% des électeurs (10 députés, -2) contre 37% aux radicaux (8 députés, -1). La liste DAT, conduite par Laurent Ruffieux, obtient 16% et 3 députés. Dans le Lac, les résultats sont pratiquement inchangés par rapport à 1936. Les radicaux sont le premier parti avec 55,6% des suffrages (7 sièges) contre 44,4% aux conservateurs (6 sièges). Dans la Glâne, la liste conservatrice et libérale-démocratique obtient la totalité des 13 sièges, dont 1 seul va aux radicaux. Même scénario dans la Broye avec une liste conservatrice-radicale qui enlève les 12 sièges, pour 7 conservateurs et 5 radicaux, comme en 1936. En Veveyse, les conservateurs arrivent largement en tête avec 59% des suffrages (4 députés) contre 41% aux agrariens (3 députés). Les radicaux n'ont pas déposé de liste.

Répartition des sièges

Cercles	C.	R.	A.	DAT	Total
Sarine	26	7	0	0	33
Singine	19	0	0	0	19
Gruyère	10	8	0	3	21
Lac	6	7	0	0	13
Glâne	12	1	0	0	13
Broye	7	5	0	0	12
Veveyse	4	0	3	0	7
Canton	84	28	3	3	118

Au Conseil d'Etat sont réélus les six conservateurs sortants et le radical-libéral Richard Corboz. Le radical Pierre Glasson n'est pas élu. Participation 69,2 %.

1946 LE PS ENTRE AU PARLEMENT, ET PILLER TOMBE

Au Grand Conseil, il y a 9 sièges supplémentaires, ce qui porte l'effectif des députés à 127. Les conservateurs obtiennent 79 mandats (-5), les radicaux 32 (+4), les agrariens 3 en Veveyse (inchangé). Les socialistes entrent pour la première fois au Parlement cantonal avec 13 élus. En suffrages, on obtient 58,2% pour les conservateurs; 25,5% pour les deux fractions radicales; 13,7% pour les socialistes, et 2,7% pour les agrariens.

Le district de la Sarine, qui élit 5 députés de plus, envoie au Grand Conseil 22 conservateurs (-4) avec 57,4% des suffrages, 9 socialistes (+9) avec 23,7% et 7 radicaux (inchangé) avec 18,9%. En Singine, où le district gagne un siège, 20 conservateurs sont élus en recueillant 94,4% des suffrages, une liste ouvrière-socialiste obtient 5,6%. En Gruyère, où il y a 1 député supplémentaire, les conservateurs gagnent 11 sièges (+1) avec 45,2% des suffrages, de même que les radicaux-indépendants qui en obtiennent également 11 avec 42% (+3). La liste socialiste manque le quorum avec 12,8%. La liste DAT disparaît (-3). Le conseiller national Albert Pasquier, conservateur, n'est pas réélu. Dans le Lac aussi, le district gagne un siège; les conservateurs ont 5 mandats avec 36,2% des suffrages (-1), les radicaux 7 en totalisant 46,8%; il y a un radical-indépendant, Samuel Gutknecht, alors que les 6 autres sont libéraux-

Ouverture de la législature 1956-1961. Les députés entrent à l'hôtel cantonal.
Photo AEF.

Prestation de serment du conseil d'Etat (bras levé, Pierre Glasson).

Photo: BCU Fribourg,
fonds Pierre Glasson.



radicaux. Les socialistes enlèvent 2 sièges avec 17% des suffrages. Dans la Glâne, les conservateurs se retrouvent 9 (-3) avec 70,5% des suffrages. Les radicaux-indépendants 2 (+1), et les socialistes ont 2 élus; ils figuraient sur la même liste, qui recueille 29,5% des suffrages. Dans la Broye, les conservateurs ont 8 sièges avec 58,2% des suffrages (gagnant le siège supplémentaire), les radicaux-indépendants conservent leurs 5 sièges avec 41,8%. En Veveyse, aucun changement, avec 4 conservateurs et 3 agrariens; le premier parti dépasse le second de très peu (50,2% contre 49,8%).

Répartition des sièges

Cercles	C	PS	PLR*	A.	Rad.-ind.	Total
Sarine	22	9	7	0	0	38
Singine	20	0	0	0	0	20
Gruyère	11	0	0	0	11	22
Lac	5	2	6	0	1	14
Glâne	9	2	0	0	2	13
Broye	8	0	0	0	5	13
Veveyse	4	0	0	3	0	7
Canton	79	13	13	3	19	127

Au Conseil d'Etat sont réélus au premier tour un libéral-radical (Richard Corboz) et quatre conservateurs sortants, ainsi que Paul Torche qui remplace Bernard Weck. Joseph Piller est battu au second tour par le radical-indépendant Pierre Glasson.³ Participation 75,4%.

1951 VILLE ET SARINE-CAMPAGNE SÉPARÉES

Le district de la Sarine est divisée en deux arrondissements: Ville (24 sièges) et Campagne (17 sièges). Il y a 131 députés à élire au Grand Conseil, soit 4 de plus. Les conservateurs obtiennent 80 mandats (+1), les radicaux 36 (+4) les agrariens 9 (+6), les socialistes 6 (-7). Les conservateurs tombent pour la seconde fois au-dessous de 60%, soit 55,5% contre 26,8% aux radicaux et 9,4% aux agrariens, qui deviennent la troisième formation; 8,3% des suffrages vont aux socialistes dont la députation se réduit à 6 élus du chef-lieu. Participation 76,8 %.

En ville de Fribourg, les conservateurs obtiennent 54,5% des suffrages (13 députés) et les libéraux-radicaux 21,1% (5 députés); les socialistes, avec 24,4% ont 6 élus. En Sarine-Campagne, les conservateurs obtiennent 66,9 % (11 sièges), contre 17,2% aux radicaux (3 sièges) et 15,9 % aux agrariens (3 sièges) qui obtiennent de justesse le quorum. Il n'y a pas de liste PS.⁴

La Singine élit 21 conservateurs avec 86,5% des suffrages; d'autres listes apparaissent sans obtenir le quorum: liste ouvrière et paysanne (4,8%), agrarienne (8,7%) et une liste des «bergers, agriculteurs et ouvriers» qui ne recueille que... 2 suffrages! En Gruyère, les conservateurs sont appuyés par 43,6% des électeurs (10 députés) contre 48,3% aux radicaux (10 députés). Avec 8,1%, la liste socialiste n'obtient pas le quorum. Dans le Lac, les radicaux demeurent en tête avec 50,6% (8 sièges) contre 36,2%

* L'appellation contrôlée de Parti libéral-radical, constante en ville de Fribourg, a subi quelques variations: Parti radical-démocratique (PRD) dans tout le canton pour les élections de 1971, 1976 et 1981; le Parti populaire réformé de la Singine, présent sous ce titre en 1966 et 1971, est englobé dans le PRD en 1976. En Gruyère, Glâne et Broye, suite à la réintégration de Richard Corboz par le PLR, ce sont les partisans de Pierre Glasson qui prennent le nom de Radicaux indépendants de 1946 à 1948, où le parti se réunifie.

³ Les groupes libéral-radical démocratique et radical-indépendant fusionnent le 4 mai 1948 et désignent comme président Armand Droz (rad.-ind. de la Broye).

⁴ Une étude faite en 1948 montre que dans le futur arrondissement les conservateurs avaient obtenu 66,2% en 1946 contre 20,6% aux radicaux et 13,2% aux socialistes. Dossier aux AEF, Grand Conseil 82 2005 1930-1961.

* Les agrariens, qui se présentaient jusqu'en 1951 sous le nom de Parti paysan, se désignent maintenant comme Paysans et indépendants. En 1971, ils deviennent Paysans, artisans et indépendants (PAI), le district du Lac conservant l'appellation PAB (B pour bourgeois), directement traduite du sigle allemand. Cette même année apparaît au plan national le nouveau nom d'Union démocratique du centre (UDC, en allemand SVP), qui sera adopté dans le canton de Fribourg en 1986.

aux conservateurs (6 sièges). Les socialistes manquent le quorum avec 13,2%. Dans la Glâne, la liste conservatrice obtient 53,2% des suffrages et 7 sièges, la liste radicale 18,8% et 2 sièges, la liste agrarienne 22,2% et 3 sièges, la liste ouvrière 5,8% et aucun siège. Dans la Broye, la liste conservatrice-radicale obtient 51,9% des suffrages et 8 sièges, la liste radicale 34,7 % et 5 sièges, la liste agrarienne 13,4% et aucun siège. En Veveyse, les conservateurs recueillent 44,9% des suffrages (4 députés) contre 43,5% aux agrariens (3 députés). Avec 11,6%, les radicaux n'ont pas obtenu le quorum.

Répartition des sièges

Cercles	C	PS	PLR	A.	Total
Fribourg	13	6	5	0	24
Sarine	11	0	3	3	17
Singine	21	0	0	0	21
Gruyère	10	0	12	0	22
Lac	6	0	8	0	14
Glâne	7	0	3	3	13
Broye	8	0	5	0	13
Veveyse	4	0	0	3	7
Canton	80	6	36	9	131

Au Conseil d'Etat sont élus cinq conservateurs, soit les sortants Quartenoud, Baeriswyl et Torche, ainsi que José Python et Théodore Ayer, qui remplacent Jules Bovet, élu juge cantonal, et Joseph Ackermann qui se retire pour diriger les EEF. L'élection des deux radicaux est tacite après le premier tour (Pierre Glasson et Louis Dupraz). Suite à la démission de Dupraz, qui n'avait pas obtenu la direction des Finances, l'agrarier Georges Ducotterd est élu en mars 1952 en battant le préfet conservateur de la Sarine Marcel Renevey.⁵ En 1956, Claude Genoud remplace Maxime Quartenoud, décédé. Le socialiste Mauroux se retire.

1956: LE PAI PERCE PARTOUT

⁵ Sur le contexte et l'ambiance mouvementée de cette élection, voir l'article d'Anne Chenaux: «Un traître! Un déserteur!» dans les *Annales fribourgeoises* 68 (2006), pp. 89-99.

Au Grand Conseil, où il y a 131 députés à élire, les conservateurs obtiennent 77 mandats (-3), les radicaux 30 (-6), les agrariens* 15 (+6, dont 3 dans le Lac), les socialistes 9 (+3). Les conservateurs ne reculent pas en suffrages, et gagnent même un demi-point sur le plan cantonal, mais les radicaux et les socialistes présentent des listes communes dans trois districts pour éviter les effets du quorum de 15%. Les conservateurs

progressent un peu (56%), les radicaux reculent à 26,1%, et alors que les socialistes régressent à 5,2%, les agrariens remportent un net succès avec 12,7%. Depuis 1954, leur parti s'appelle PAI: parti des paysans, artisans et indépendants. Il y a lieu de procéder à des «ajustements» afin de respecter la force des partis; ainsi un radical de Sarine-Campagne et un de la Gruyère cèdent leurs sièges à des socialistes, ce que fait également un agrarien dans la Broye.

En ville de Fribourg, on constate une grande stabilité avec une répartition des sièges inchangée (13 conservateurs, 6 socialistes et 5 radicaux) et des pourcentages qui varient peu (conservateurs 53,3%, socialistes 24,4% et radicaux 21,1%).

En Sarine-Campagne, les conservateurs reculent de 66,9% à 60,2 % et perdent 1 siège. La liste radicale-socialiste obtient 21,6% et 3 sièges, dont 2 vont aux radicaux et 1 aux socialistes (+1). Le PAI continue de progresser de 15,9% à 18,3%, obtenant le gain d'un quatrième siège.

En Singine, les conservateurs obtiennent les 21 sièges avec 95,8%. Une liste radicale fait 4,2%.

En Gruyère, les conservateurs avec 42,5% maintiennent leurs 10 sièges. La liste radicale-socialiste recueille 51,7%, ce qui vaut 11 sièges aux radicaux (-1) et 1 aux socialistes. Le PAI ne recueille que 5,8%.

Dans le Lac, en revanche, le PAI recueille 20% des suffrages; il les prend aux conservateurs qui passent de 36,2% à 31,6%; aux radicaux, qui reculent fortement de 50,5% à 37,1%; et aux socialistes, qui perdent 2 points et se situent à 11,2 %, soit en-dessous du quorum. Les conservateurs cèdent 1 siège (5 élus), les radicaux 2 (6 élus) alors que le PAI s'empare de 3 nouveaux fauteuils.

Dans la Glâne, le PAI gagne 7 points et s'établit à 29,2% ce qui lui vaut 1 siège supplémentaire (4 élus). Les conservateurs passent de 53,1% à 54,5% et maintiennent leur effectif de 7 députés. Les radicaux cèdent 1 siège et n'en conservent que 2 après un recul de 18,8% à 16,4%. Il n'y a pas de liste PS.

Dans la Broye, stabilité pour les conservateurs qui perdent 1 siège (7 élus) tout en maintenant leur score à 51,8%. La liste radicale-socialiste obtient 5 élus (dont 1 pour le PS) avec 30,5%, soit un recul de 4,2 points. Le PAI enlève 1 siège avec ses 17,7 % (+3,3 points).

En Veveyse, les conservateurs maintiennent leurs 4 députés avec un score qui bondit de 44,9 à 54,8%. Il n'y a pas de liste radicale. Le PAI fait élire 3 députés avec 45,2 % (+1,7 point).

Répartition des sièges

Cercles	C	PS	PLR	PAI	Total
Fribourg	13	6	5	0	24
Sarine	10	1	2	4	17
Singine	21	0	0	0	21
Gruyère	10	1	11	0	22
Lac	5	0	6	3	14
Glâne	7	0	2	4	13
Broye	7	1	4	1	13
Veveyse	4	0	0	3	7
Canton	77	9	30	15	131

Pour le Conseil d'Etat, les positions sont inchangées: 5 conservateurs au premier tour (Alfons Roggo remplaçant Aloys Baeriswyl) dont les scores vont de 56,7 à 50,3% pour Roggo. Au second tour la candidature du conservateur Ernest Etter échoue ainsi que celle du radical Max-Werner Friolet. Sont réélus les sortants Glasson (radical) et Ducotterd (PAI). Les candidats socialistes obtiennent un peu plus de 10% des suffrages et se retirent après le premier tour, facilitant ainsi la réélection des élus minoritaires sortants PRD et PAI. En 1959, le radical Emile Zehnder remplace Pierre Glasson, démissionnaire.

1961 LE GRAND CONSEIL FIXÉ À 130 DÉPUTÉS

Au Grand Conseil, le nombre fixe de 130 députés est introduit (-1). Les conservateurs obtiennent 74 mandats (-3), les radicaux 34 (+4), les agraires 12 (-3), les socialistes 10 (+1). Les conservateurs maintiennent leur majorité pour la dernière fois avec 53,8% des suffrages contre 46,2% pour les trois partis minoritaires (30,3% pour les radicaux en progrès, 8,8% pour le PAI en recul et 7% pour le PS en léger mieux). On note un modeste déplacement de 2,2% de suffrages pour l'ensemble du canton au détriment du parti majoritaire. Participation 73,5%.

Après les changements intervenus dans le Lac et la Veveyse, l'effectif à mi-législature est de 73 conservateurs, 32 radicaux, 12 agraires et 13 socialistes.

En ville de Fribourg, il y a trois sièges supplémentaires à pourvoir. Chaque parti en obtient 1 (14 conservateurs, 7 socialistes et 6 radicaux). Les pourcentages varient peu, soit respectivement 52,2%, 24,2% et 23,6%. En Sarine-Campagne, conservateurs et socialistes maintiennent

leurs effectifs (10 et 1) tandis que les radicaux (3 élus) en prennent 1 au PAI qui n'en a plus que 2. Ici aussi, les pourcentages varient peu (conservateurs 58,3%, liste radicale-socialiste 22,7% et PAI 19%).

En Singine, on note l'élection de 20 conservateurs avec 93,4% des suffrages. La liste PS fait 6,6 %. Le district perd un siège.

En Gruyère, il y a 9 conservateurs (-1), 1 socialiste, 11 radicaux, soit 21 députés au total (-1). La disparition du PAI profite surtout aux radicaux-socialistes qui passent de 51,7 à 55,9%. Les conservateurs arrivent à 44,1% et sont en légère progression.

Dans le Lac, où 1 siège est ajouté, on compte toujours 5 conservateurs mais il y a 7 radicaux (+1) et 3 PAI. Les socialistes recueillent 12,4 % des suffrages (+1,2). Manquant le quorum, ils recourent au Tribunal fédéral qui ordonne une correction du résultat: 2 socialistes entrent donc au Grand Conseil en mai 1962, ce qui entraîne la diminution des députations conservatrice et radicale d'une unité chacune. On note une baisse de 3,3 points (28,3%) chez les conservateurs et un gain radical équivalent (40,4%). Le PAI perd un point, à 18,9 %.

Dans la Glâne, qui perd un siège, sont élus 7 conservateurs, 2 radicaux et 3 PAI (-1). Les conservateurs perdent 3 points à 51,5%, le PAI en perd 3,7 à 25,5%, les socialistes en recueillent 6,6% (aucun siège) alors que les radicaux maintiennent leur score à 16,4%.

Dans la Broye, les conservateurs (52,8 %) perdent le siège supprimé. La liste radicale-socialiste-PAI obtient 47,2% des suffrages et 6 sièges, dont 4 pour les radicaux, 1 pour les socialistes et 1 pour les agrariens.

En Veveyse aussi, le siège supprimé est perdu par les conservateurs qui reculent de 54,8 à 44,7%, la nouvelle liste radicale-socialiste obtient 20,7% des suffrages et 1 siège, qui est occupé pendant une demi-législature par un radical et pendant l'autre moitié par un socialiste. La liste PAI perd 10 points (de 45,2 à 34,5%) et 1 siège.

Enfin, dans le district de la Gruyère, les conservateurs perdent 1 siège et 1 député, mais gagnent 1 siège et 1 député au profit de la liste radicale-socialiste. Les deux listes radicale-socialiste et PAI perdent 1 siège et 1 député. C'est toutefois la liste radicale-socialiste qui gagne 1 siège et 1 député au profit de la liste PAI. Cela entraîne l'absence de député pour la liste PAI et la présence de 2 députés pour la liste radicale-socialiste. La liste PAI perd 10 points (de 45,2 à 34,5%) et 1 siège.

* Le Parti conservateur populaire, qui s'appelle conservateur chrétien-social (CCS) en 1961 et 1966, deviendra le Parti démocrate-chrétien (PDC) en 1971.

Répartition des sièges

Cercles	CCS*	PS	PLR	PAI	Total
Fribourg	14	7	6	0	27
Sarine	10	1	3	3	17
Singine	20	0	0	0	20
Gruyère	9	1	11	0	21
Lac	5	0	7	3	15
Glâne	7	0	2	3	12
Broye	6	1	4	1	12
Veveyse	3	0	1	2	6
Canton	74	10	34	12	130
1962	73	12	33	12	130
1964	73	13	32	12	130

Au Conseil d'Etat sont élus cinq conservateurs sortants au premier tour. Après celui-ci, les radicaux et les socialistes retirent les autres candidats, conduisant à l'élection tacite d'un radical et d'un PAI.

En mars 1966, les conservateurs perdent le siège de Paul Torche, démissionnaire, qui est conquis de justesse au second tour par Paul Genoud (radical) contre Jacques Morard (conservateur). La différence est de 259 voix. Jean Riesen (PS) obtient 24% des voix au premier tour et soutient le radical au second. La formule 4 conservateurs + 2 radicaux + 1 PAI durera jusqu'en 1971 et réapparaîtra de 1976 à 1981. Ces résultats préfigurent le résultat des élections au Grand Conseil de 1966.

1966 HISTORIQUE: FIN DE LA MAJORITÉ CONSERVATRICE

Le quorum est fixé à 10 % (au lieu de 15%). Il ne s'appliquera qu'à cette seule élection, qui marque un tournant véritablement historique avec la perte par les conservateurs de leur majorité absolue, plus que centenaire. Une dissidence est apparue, le Parti indépendant chrétien-social, qui leur enlève 6,2 points les mettant à 42,4%, loin de la majorité absolue. Le PS progresse d'une dizaine de points et recueille 17,3% des suffrages, les radicaux flétrissent de 3 points et se situent à 27,2% alors que le PAI recule lui aussi de 2 points, à 6,9 %. Le nouveau Grand Conseil se compose de 56 conservateurs (-17 sièges), 21 socialistes (+9), 37 radicaux (+4), 8 PAI (-4) et 8 indépendants chrétiens-sociaux (+8).⁶ Seule la Singine donne encore une majorité aux conservateurs. Les 8 nouveaux députés chrétiens-sociaux feront partie du groupe conservateur. Participation 79,2%.

⁶ La comparaison est faite avec celle du Grand Conseil dont la composition a été rectifiée en 1962 par l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la représentation dans le Lac; le siège de la Veveyse partagé entre radicaux et socialistes est considéré ici comme radical, étiquette de son premier titulaire

Répartition des sièges

Cercles	CCS	PS	PLR	PAI	PICS	Total
Fribourg	9	8	7	0	3	27
Sarine	8	4	3	1	1	17
Singine	17	0	3	0	0	20
Gruyère	7	3	9	1	1	21
Lac	3	2	7	2	1	15
Glâne	5	1	3	2	1	12
Broye	5	2	4	0	1	12
Veveyse	2	1	1	2	0	6
Canton	56	21	37	8	8	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	CCS	PS	PLR	PAI	PICS
Fribourg	34.5	30.4	24.8	0.0	10.3
Sarine	46.5	20.4	19.2	9.6	4.2
Singine	79.0	7.2	13.8	0.0	0.0
Gruyère	32.3	16.3	42.1	3.0	6.2
Lac	19.1	15.4	42.8	13.1	9.6
Glâne	41.1	12.2	21.1	19.9	5.8
Broye	38.3	15.3	31.6	6.3	8.5
Veveyse	34.1	16.5	15.2	28.4	5.8
Canton	42.4	17.3	27.2	6.9	6.2

Au Conseil d'Etat, la répartition politique reste identique à celle décidée au printemps. PDC et PAI font alliance et placent 5 candidats. Seul Georges Ducotterd est élu au premier tour. Cinq candidats se retirent après le premier tour, dont les 3 chrétiens-sociaux. Le second tour permet l'élection de 4 conservateurs (Claude Genoud et les nouveaux Arnold Waeber, Pierre Dreyer et Max Aebischer remplaçant Roggo, Ayer et Python qui se retirent), ainsi que des radicaux Paul Genoud et Emile Zehnder. Le socialiste Jean Riesen arrive en 3^e position sur la liste radicale-socialiste, à 500 voix d'Emile Zehnder, et le radical Emmanuel Dupraz vient derrière lui. Cette rivalité préfigure les batailles que se livreront les deux partis minoritaires en 1971 et 1976.

En 1971, lorsque le PDC obtient 10 sièges contre 9 pour le PLR, il devient le plus important parti dans le canton. En 1976, lorsque le PLR obtient 11 sièges contre 10 pour le PDC, il devient le deuxième parti. En Singine, la liste PDC obtient 8 sièges contre 6 à la liste PLR. Les deux chrétiens-sociaux singinois siégeront toutefois dans le groupe PDC jusqu'en 1981, avant de rejoindre les élus romands du PICS.

"Le Parti conservateur populaire, qui a été le seul conservateur à être élu au conseil social (CCS) en 1966, devient le parti démocrate-chrétien (PDC) en 1971."

1971 NEUF DÉPUTÉES, DEUX SOCIALISTES AU GOUVERNEMENT

Ces élections sont les premières avec participation féminine et voient l'élection de 9 députées (4 PDC, 2 PS, 2 PLR et 1 PICs), soit 7%.⁷ La participation féminine est de 50% et celle des hommes de 63,5 % (participation globale de 56,8 %).

Au Grand Conseil, où le quorum est abaissé de 10 à 7,5%, les résultats confirment ceux de 1966. Le Parti démocrate-chrétien, nouvelle appellation des conservateurs, se redresse et gagne 1 siège et 2 points (44,4%); les socialistes comptent 8 sièges de plus avec 20,8 % (+3,5 points); les radicaux perdent 7 députés et environ 4 points (22,9%) mais demeurent la deuxième formation; et le PAI gagne 1 siège malgré un léger recul (6,9%), tandis que le Parti indépendant chrétien-social en abandonne 3 avec un recul de 0,8 point à 5,4%; il n'a plus de liste en Veveyse. En résumé, les socialistes gagnent ce que perdent les radicaux. La répartition entre les cercles est modifiée au profit des arrondissements de la Sarine qui gagnent 4 sièges au détriment de la Glâne (-2), de la Gruyère et de la Broye (-1 chacun).

⁷ Le nombre de femmes progresse à 14 élues en 1976 puis régresse d'une unité à chaque élection suivante. Il bondit à 20 élues en 1991, puis à 28 en 1996 et 2001, soit 22%. Dans le Grand Conseil de 2006 à l'effectif réduit à 110 membres, ce pourcentage demeure car on compte 24 députées. Jusqu'à ce jour, 106 femmes ont siégé au Grand Conseil (situation en décembre 2010). Les femmes socialistes ont été les plus nombreuses (39) suivies des démocrates-chrétiennes (25), des libérales-radicales (20), des chrétiennes-sociales (12), des UDC (4), des Vertes (3), de 2 représentantes du Mouvement Ouverture et d'une de la Liste libre singinoise.

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PRD	PAI	PICS	Total
Fribourg	11	9	5	0	4	29
Sarine	8	6	3	2	0	19
Singine	16	2	2	0	0	20
Gruyère	8	4	8	0	0	20
Lac	4	3	6	2	0	15
Glâne	4	2	2	2	0	10
Broye	4	2	3	1	1	11
Veveyse	2	1	1	2	0	6
Ca nton	57	29	30	9	5	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PRD	PAI	PICS
Fribourg	39.4	29.4	18.4	0.0	12.9
Sarine	41.4	30.0	14.0	9.2	5.5
Singine	80.3	8.6	11.1	0.0	0.0
Gruyère	36.2	19.8	36.7	3.5	3.7
Lac	23.9	19.1	38.9	12.8	5.4
Glâne	43.9	15.9	18.9	18.7	2.6
Broye	38.6	18.4	29.1	6.0	8.0
Veveyse	35.6	22.9	14.1	27.4	0.0
Canton	44.4	20.8	22.9	6.5	5.4

Le scénario de l'élection du Grand Conseil se répète pour celle du gouvernement. Seul Pierre Dreyer (PDC) est élu au premier tour, après lequel deux radicaux, deux socialistes et un PICS se retirent. Le second tour permet au PS de faire élire deux représentants pour la première fois (Denis Clerc et Jean Riesen) alors que l'ensemble PDC-PAI maintient ses cinq sièges (Joseph Cottet prenant la place de Ducotterd). Rémi Brodard est nouveau chez les PDC, il remplace Claude Genoud; Max Aebischer et Arnold Waeber sont réélus. Les radicaux sortants Paul Genoud et Emile Zehnder perdent leur siège bien que leur parti demeure le deuxième en importance. Après le premier tour, Edouard Gremaud (PDC) a fait savoir qu'il n'était plus candidat, mais il recueille néanmoins 32% des suffrages.

1976 COUP DE SAC AU CONSEIL D'ETAT

Au Grand Conseil, où la participation grimpe à 60,1 %, les résultats confirment en gros ceux de 1971 et les variations sont fort limitées pour les grands partis. Le PDC avec un score inchangé de 44,2% consolide sa première place avec ses 57 députés, les socialistes maintiennent leur effectif de 29 sièges avec un gain de 1,2 points (22%), les radicaux gagnent 1 siège avec en progressant de 0,7 point (23,6%). Ils demeurent, avec 31 députés, la deuxième formation du canton. Le PAI maintient ses 9 députés malgré un recul d'un demi-point, à 6%. Une liste «Paysans, indépendants et ouvriers» recueille 3% des suffrages en Gruyère. Le PICS perd un siège et près de deux points. Son implantation est réduite à la ville et à la Broye. En Singine, la liste PDC obtient 8 sièges contre 6 à la liste PICS; les élus chrétiens-sociaux singinois siégeront toutefois dans le groupe PDC jusqu'en 1981, avant de rejoindre les élus romands du PICS.

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PRD	PAI	PICS	Total
Fribourg	11	9	6	0	3	29
Sarine	8	6	3	2	0	19
Singine	14	3	3	0	0	20
Gruyère	9	4	7	0	0	20
Lac	4	3	6	2	0	15
Glâne	5	1	2	2	0	10
Broye	4	2	3	1	1	11
Veveyse	2	1	1	2	0	6
 Canton	57	29	31	9	4	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PRD	PAI	PCS
Fribourg	37.5	31.5	19.8	0.0	11.0
Sarine	44.1	27.8	14.8	8.3	5.0
Singine	68.6	17.5	13.9	0.0	0.0
Gruyère	43.7	18.0	35.1	0.0	0.0
Lac	24.7	21.6	40.4	13.3	0.0
Glâne	47.6	16.2	19.6	16.6	0.0
Broye	40.2	15.8	27.4	8.8	7.7
Veveyse	32.5	22.3	17.0	28.3	0.0
 Canton	44.2	22.0	23.6	6.1	3.5

Ce sont les élections au Conseil d'Etat qui apportent le changement majeur. Le PRD parvient à retrouver les deux sièges perdus en 1971 et les socialistes sont éjectés du gouvernement après une seule législature. Les nouveaux élus sont Ferdinand Masset et Hans Baechler, désignés au second tour. Si l'échec de Jean Riesen est lourd, celui de Denis Clerc l'est beaucoup moins, car il n'est distancé que de 235 voix par l'élu radical du Lac. Les autres conseillers d'Etat sont réélus: Brodard (PDC) dès le premier tour, tandis que les deux PDC Dreyer et Waeber ainsi que Cottet (PAI), qui bénéficie à nouveau de l'alliance avec le PDC, doivent attendre le second tour pour leur réélection. Il en va de même pour Marius Cottier (PDC) qui remplace Max Aebischer. Le PICS Noël Ruffieux se retire après le premier tour.

1981 LE PDC À TAVEL, ET LE PS AU TOP

Les élections au Grand Conseil font apparaître un fléchissement du PDC dû au départ des chrétiens-sociaux singinois qui forment désormais un groupe avec les PICS romands. Cette scission fait chuter le PDC à 36,5 % des suffrages. Les socialistes progressent tant en sièges (+4) qu'en pourcentage (+3,3 points). Avec 25,3%, ils deviennent la deuxième force politique et connaissent, cette année-là, leur meilleur résultat. Les radicaux sont en recul avec une perte de 1,5 point à 22,1% des suffrages et ont 2 députés en moins. Le Parti chrétien-social, renforcé par l'arrivée de 7 Singinois et d'un élu de Sarine-Campagne, forme un groupe de 12 députés, appuyé par 8,7% des électeurs. Un parti libéral ne connaît pas le succès escompté. Limité à la Sarine, il recueille 3,1% des suffrages en ville et 2,4 % en campagne. Participation 57,6%.

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PRD	PAI	PCS	Total
Fribourg	9	9	5	0	3	26
Sarine	9	7	3	2	1	22
Singine	7	4	3	0	7	21
Gruyère	8	5	7	0	0	20
Lac	4	3	5	2	0	14
Glâne	4	2	2	2	0	10
Broye	4	2	3	1	1	11
Veveyse	2	1	1	2	0	6
Canton	47	33	29	9	12	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PLR	PAI	PCS
Fribourg	33.2	34.5	17.3	0.0	11.8
Sarine	42.4	31.7	12.1	6.7	4.7
Singine	36.3	18.2	13.4	0.0	32.1
Gruyère	41.2	22.2	36.6	0.0	0.0
Lac	25.3	25.3	36.9	12.6	0.0
Glâne	42.2	21.5	17.1	19.2	0.0
Broye	35.1	22.5	24.9	9.7	7.8
Veveyse	29.2	24.0	14.2	32.5	0.0
Canton	36.5	25.3	22.1	6.5	8.7

L'élection au Conseil d'Etat est marquée par une attitude nouvelle du PDC, inspirée par «l'esprit de Tavel» (du nom du lieu où son président prononce un discours annonçant que son parti limite ses ambitions gouvernementales à sa force parlementaire) et par le résultat d'une votation sur le mode d'élection du Conseil d'Etat en janvier 1981. Une initiative socialiste pour l'élection selon le système de la représentation proportionnelle est rejetée, ainsi qu'un contre-projet qui limite la possibilité pour un parti de n'avoir la majorité au gouvernement que s'il l'obtient aussi au Grand Conseil. Formellement rejetés, mais appuyés chacun par plus de 40% des suffrages, ces deux textes indiquent une claire volonté d'instaurer une «proportionnelle de fait». L'alliance de février 1966 entre le PDC et le PAI-UDC est rompue et le sortant Joseph Cottet en fait les frais. Pour la première fois, le gouvernement cantonal compte 3 PDC (Cottier, Brodard et Edouard Gremaud qui remplace Dreyer), 2 radicaux (Masset et Bächler) et 2 socialistes (Clerc, qui retrouve son siège, et Félicien Morel). Le quatrième fauteuil PDC qu'occupait Arnold Waeber est ainsi perdu. Les candidats PCS se retirent après le premier tour. Pour la première fois, une femme est candidate au Conseil d'Etat, en la personne de Madeleine Duc-Jordan, députée PCS.

1986 LA «FORMULE MAGIQUE» A VÉCU

Les élections au Grand Conseil sont marquées par une avance du PDC ce qui paraît donner raison aux partisans de l'esprit de Tavel. Le PDC frôle les 40% et gagne 3 sièges alors que le PS recule de 2 points à 23,3% et abandonne 1 député. Le recul radical se poursuit avec une perte de 0,8 point (à 22,3%) et de 2 sièges. Le PAI devenu UDC gagne 1,5 point à 7,7% et 1 député supplémentaire, tandis que le PCS doit abandonner 1 point (7,7%) et son siège broyard. Une liste écologiste de gauche («Alternative Ecologie et Solidarité») est présentée en ville et recueille 3,7% des électeurs. La participation est en baisse. Seule une moitié du corps électoral a voté (50,1%).

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	Total
Fribourg	10	8	5	0	3	26
Sarine	9	7	3	2	1	22
Singine	8	4	2	0	7	21
Gruyère	9	4	7	0	0	20
Lac	4	3	5	2	0	14
Glâne	4	2	2	2	0	10
Broye	4	3	2	2	0	11
Veveyse	2	1	1	2	0	6
Canton	50	32	27	10	11	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS
Fribourg	38.8	29.3	17.2	0.0	11.0
Sarine	41.2	30.0	15.6	8.9	4.3
Singine	38.1	17.5	12.7	0.0	31.8
Gruyère	44.5	20.9	34.6	0.0	0.0
Lac	27.7	21.9	32.7	17.7	0.0
Glâne	44.1	21.2	16.7	17.9	0.0
Broye	41.3	23.2	21.8	13.8	0.0
Veveyse	33.5	21.1	16.0	29.4	0.0
Canton	39.4	23.3	21.3	7.7	7.7

L'élection au Conseil d'Etat ne permet pas la confirmation de la «formule magique fribourgeoise» qui n'aura vécu qu'une législature. Le PLR conserve le siège de Hans Baechler mais perd son second fauteuil, car son candidat Gérard Ducarroz est battu par le PAI-UDC Raphaël Rimaz. Les deux socialistes Morel et Clerc sont facilement réélus tandis que le conseiller d'Etat Rémi Brodard n'arrive qu'en quatrième position sur la liste PDC, précédé par Roselyne Crausaz qui sera la première femme conseillère d'Etat. Le respect de l'esprit de Tavel conduit Rémi Brodard et le préfet Lauper à se retirer après le premier tour. Les deux autres conseillers d'Etat PDC, Cottier et Gremaud, sont réélus. Franz Aebischer, candidat d'un «Parti alémanique fribourgeois», se maintient et double son score en recueillant près de 4300 suffrages au second tour.

1991 L'APPARITION DES VERTS

Pour la première fois, la participation tombe au-dessous de 50% (47,2%). Ces élections sont marquées par une scission au PS qui voit la formation d'un Parti social-démocrate conduit par le conseiller d'Etat Félicien Morel. Les Verts obtiennent des députés pour la première fois. Le PDC recule de 4 sièges et de 4 points et dépasse de peu 35% des suffrages. Le PS souffre de la scission PSD et n'obtient que 20,2 % des suffrages (soit 3 points de moins) ce qui provoque une perte de 3 députés. Les radicaux perdent 2 points, à 19%, ce qui leur coûte 3 députés. Le PSD obtient d'emblée 7 sièges avec environ 6% des suffrages tandis que les Verts auront 4 élus avec 2,6% des suffrages, recueillis en Sarine et en Singine. Le PCS recueille 7% des suffrages et abandonne deux sièges. L'élu de la Jeunesse singinoise (4,2% dans ce district) vient renforcer leurs rangs. Quant à l'UDC, elle maintient ses 10 sièges avec 8,9% (+1,2 point).

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	PSD	Verts	Divers	Total
Fribourg	7	5	3	0	2	2	2	0	21
Sarine	10	6	3	2	1	3	1	0	26
Singine	7	4	2	0	6	0	1	1	21
Gruyère	8	3	7	0	0	2	0	0	20
Lac	4	4	4	2	0	0	0	0	14
Glâne	4	2	2	2	0	0	0	0	10
Broye	4	3	2	2	0	0	0	0	11
Veveyse	2	2	1	2	0	0	0	0	7
Canton	46	29	24	10	9	7	4	1	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	PSD
Fribourg	35.2	22.4	12.3	3.1	9.2	9.1
Sarine	37.9	21.2	13.2	7.5	4.5	11.7
Singine	31.2	19.1	11.1	3.2	27.3	0.0
Gruyère	39.8	15.6	34.0	0.0	0.0	10.5
Lac	27.2	25.5	29.6	17.7	0.0	0.0
Glâne	40.3	18.0	17.0	18.1	0.0	6.6
Broye	37.0	21.0	20.4	17.8	0.0	3.7
Veveyse	34.1	21.3	15.3	29.3	0.0	0.0
Canton	35.4	20.2	19.0	8.9	7.1	5.9

Pour le Conseil d'Etat, on assiste à un record de candidatures (21) dont quatre n'obtiennent que des résultats insignifiants. Le PSD Morel est réélu tandis que deux socialistes sont élus (Ruth Lüthi et Pierre Aeby qui remplacent les dissidents Morel et Clerc). Au PDC, la conseillère d'Etat sortante Roselyne Crausaz n'arrive qu'en cinquième position et doit se retirer. La représentation PDC est entièrement renouvelée avec le préfet Urs Schwaller, l'économiste Michel Pittet et le recteur Augustin Macheret. L'UDC Rimaz est aussi réélu. Le second tour met en présence huit candidats. Le juge cantonal Zappelli voit le siège de Hans Baechler lui échapper. Le PRD n'est plus présent au Conseil d'Etat. Tous les autres candidats se retirent ou sont éliminés.

1996 PASCAL CORMINBOEUF, INDÉPENDANT

Le Grand Conseil change peu par rapport à 1991. Le PDC représente désormais un tiers des électeurs avec 33,7% des suffrages. Il perd 1 député. Les socialistes ont 3 points de plus avec 23,2% ce qui leur vaut un gain de 3 sièges. Le PRD progresse d'un point et demi et enlève 1 siège supplémentaire. L'UDC recule légèrement et perd 2 députés. Le PCS gagne 1 mandat au Grand Conseil malgré un recul de 0,4 point. Le PSD amorce son reflux avec 2 points de moins qui se traduisent par 2 sièges perdus. Les Verts se satisfont de 2 sièges au lieu de 4. Dans la Broye, une liste conduite par Louis Duc enlève 2 sièges avec 13,4% des suffrages dans ce district. La Liste libre singinoise obtient 1 député avec 3,2 % des suffrages dans ce district. La participation recule une fois de plus et se situe à 44%.

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	PSD	Verts	Divers	Total
Fribourg	7	6	2	0	2	1	1	0	19
Sarine	8	8	5	0	2	2	1	0	26
Singine	8	4	2	0	6	0	0	1	21
Gruyère	8	4	6	0	0	2	0	0	20
Lac	3	4	5	3	0	0	0	0	15
Glâne	5	2	1	2	0	0	0	0	10
Broye	4	2	3	1	0	0	0	2	12
Veveyse	2	2	1	2	0	0	0	0	7
Canton	45	32	25	8	10	5	2	3	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	PSD
Fribourg	36.7	29.7	12.5	0.5	8.9	4.3
Sarine	30.3	28.1	19.6	5.6	4.6	7.8
Singine	35.5	18.6	11.1	4.0	27.0	0.0
Gruyère	38.0	18.9	32.8	0.0	0.0	10.3
Lac	22.0	23.7	32.3	20.1	0.0	0.0
Glâne	47.6	20.1	14.0	18.3	0.0	0.0
Broye	32.1	20.5	21.2	12.8	0.0	0.0
Veveyse	29.0	27.7	14.8	28.5	0.0	0.0
Canton	33.7	23.2	20.5	8.4	6.7	3.7

L'élection au Conseil d'Etat est marquée par l'irruption d'un indépendant, Pascal Corminboeuf, membre du «Mouvement d'action communale» de Domdidier. Il obtient 23,5% des suffrages au premier tour et sera élu au second. De leur côté le PDC et le PRD concluent une «alliance historique» qui permet aux 3 sortants PDC Schwaller, Pittet et Macheret d'être élus dès le premier tour. Les socialistes sont élus au second, avec Ruth Lüthi et Claude Grandjean qui remplace Pierre Aeby. L'UDC n'arrive pas à conserver son siège, pas plus que le PSD. Le candidat UDC Jean-Luc Piller est éliminé tandis que le PSD Jean-Bernard Repond est distancé au second tour. Les sièges ainsi vacants changent de parti et reviennent à l'indépendant Corminboeuf et au radical Claude Lässer qui l'emporte sur son colistier Jean-Nicolas Philipona. Le PRD revient ainsi à l'exécutif. Les autres candidats PS se retirent alors que celui de l'UDC et un sans-parti sont éliminés.

2001 SANS QUORUM NI APPARENTEMENTS

Le PDC couche sur ses positions pour le Grand Conseil tant en ce qui concerne son pourcentage de suffrages que l'effectif de son groupe parlementaire (45 députés). Les socialistes reculent fortement avec une perte de 3,6 points qui les rétrograde à la troisième position (19,6%). Ils obtiennent 26 sièges comme les radicaux, qui se maintiennent avec 20,6% des électeurs et gagnent 1 député. L'UDC frise les 12% et obtient 8 sièges de plus. Le Mouvement ouverture (ex-PSD) n'a plus que 4 sièges. Les Verts n'ont plus qu'un siège en ville, le Broyard Louis Duc conserve son propre siège et la Liste libre singinoise obtient le dernier mandat. Les élections se font pour la première fois selon le système de

la proportionnelle à la plus forte moyenne et sans apparentement. Le quorum est aboli et toutes les listes peuvent participer à la répartition des sièges. La participation s'«élève» à 41,5 %.

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	Ouv	Verts	Divers	Total
Fribourg	6	4	2	1	2	1	1	0	17
Sarine	9	6	5	3	2	2	0	0	27
Singine	7	3	2	2	6	0	0	1	21
Gruyère	9	4	7	0	0	1	0	0	21
Lac	3	3	5	4	0	0	0	0	15
Glâne	5	2	1	2	0	0	0	0	10
Broye	4	2	3	2	0	0	0	1	12
Veveyse	2	2	1	2	0	0	0	0	7
Canton	45	26	26	16	10	4	1	2	130

Répartition des suffrages (en %)

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	Ouv.
Fribourg	34.0	23.9	13.0	5.8	9.9	5.3
Sarine	30.9	23.6	19.2	10.5	8.0	7.9
Singine	33.0	13.6	10.1	10.0	28.3	0.0
Gruyère	40.6	19.7	33.2	0.0	0.0	7.0
Lac	20.5	19.2	32.0	24.8	0.0	0.0
Glâne	45.0	19.6	13.0	22.2	0.0	0.0
Broye	32.0	15.8	23.2	13.7	2.9	0.0
Veveyse	30.7	24.7	15.3	29.3	0.0	0.0
Canton	33.6	19.6	20.6	11.8	7.8	3.2

Pour le Conseil d'Etat, l'indépendant Corminboeuf est le seul élu du premier tour. Les autres conseillers d'Etat (3 PDC, 2 PS, 1 PRD) sont réélus tacitement avec une mutation au PDC où Isabelle Chassot, arrivée en troisième position, remplace Augustin Macheret qui quitte le gouvernement. Les candidats qui occupent les dernières places (PDC, PRD, PCS et UDC) se retirent.

En 2004, le siège d'Urs Schwaller, qui a été élu entre-temps au Conseil des Etats, est conquis par Beat Vonlanthen qui distancie largement une candidate UDC et un candidat PCS. Leur retrait provoque l'élection tacite du PDC.

2006 UN GRAND CONSEIL DE 110 DÉPUTÉS

Le nombre de sièges est ramené de 130 à 110 conformément à la nouvelle constitution de 2004. L'UDC parvient pourtant à gagner 2 sièges grâce à une progression de 4,2% points (16% des suffrages). Le PS s'en tire avec 1 siège de moins grâce à un gain de 1,4 point; avec 21% des suffrages et 25 députés, il regagne la deuxième position parmi les partis fribourgeois. Le PRD doit abandonner 7 mandats tandis que le PDC en cède 8. Les radicaux (18 députés) perdent 2 points et tombent à 18,6%. Avec ses 35 élus, le PDC conserve sa place de premier parti du canton malgré son recul de 3 points. Sont encore élus 4 PCS (en fort recul en Singine), 3 Verts, 1 Ouverture en Sarine, 1 élu de la liste libre singinoise, 1 évangélique dans le Lac et Louis Duc dans la Broye. La participation est de 40,7 %.

Répartition des sièges

Cercles	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	Ouv.	Verts	Divers	Total
Fribourg	5	4	1	2	1	0	2	0	15
Sarine	7	6	4	3	1	1	1	0	23
Singine	7	3	2	2	2	0	0	1	17
Gruyère	7	4	5	2	0	0	0	0	18
Lac	3	3	3	3	0	0	0	1	13
Glâne	3	2	1	2	0	0	0	0	8
Broye	3	2	2	2	0	0	0	1	10
Veveyse	2	1	1	2	0	0	0	0	6
Canton	37	25	19	18	4	1	3	3	110

Répartition des suffrages (en %)

	PDC	PS	PLR	UDC	PCS	Ouv.	Verts	Divers
Fribourg	26.8	25.1	9.9	11.4	8.6	3.5	11.6	3.1
Sarine	26.8	25.0	18.5	12.1	5.7	6.2	5.1	0.5
Singine	34.6	15.9	14.1	13.4	14.4	0.0	0.0	7.6
Gruyère	35.5	20.8	26.4	12.8	0.0	3.7	0.0	0.8
Lac	20.1	19.9	25.4	25.6	0.0	0.0	0.0	8.9
Glâne	42.7	21.8	12.2	23.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Broye	27.5	17.2	23.4	16.7	0.0	0.0	5.5	9.7
Veveyse	33.3	24.6	14.5	27.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Canton	30.6	21.0	18.6	16.0	4.7	2.3	2.9	3.9

Au Conseil d'Etat, trois sortants sont reconduits au premier tour (les PDC Isabelle Chassot et Beat Vonlanthen ainsi que l'indépendant Pascal Corminboeuf). Au second tour, le radical Claude Lässer et le troisième PDC Georges Godel, successeur de Michel Pittet, l'emportent tandis que les socialistes parviennent à conserver leurs deux mandats avec Anne-Claude Demierre et Erwin Jutzet, nouveaux. Les radicaux ne parviennent pas à récupérer un deuxième siège malgré la liste commune avec le PDC. Leur candidat Jean-Claude Cornu est à environ 1300 voix du deuxième socialiste. Le candidat UDC Pierre-André Page est distancé. Les autres candidatures sont éliminées (2 PS, 1 PCS, 3 Verts qui se présentent pour la première fois en recueillant de 6 à 9% des suffrages) ou ont été retirées (1 PDC et 1 PS). Pour la première fois, le cap des 40 000 suffrages est atteint avec le résultat obtenu par Isabelle Chassot.

Les élus de 1966,
«l'année historique».
Photo: BCU Fribourg,
fonds Mülhauser.

J. C.



Bibliographie

Sources

Etat nominatif des députés (AEF)
Bulletin des lois
Feuille officielle
Bulletin du Grand Conseil
Annuaire officiel

Quelques travaux universitaires (mémoires de licence, prof. Francis Python)

Nathalie BALMAT, 2001: *Le parti conservateur-catholique à Fribourg durant l'entre-deux-guerres (1919-1936)*

Nicolas CARRUPT, 2005: *Les élections cantonales fribourgeoises de 1941 et 1946 à travers la presse partisane. La fin d'un homme fort, la fin d'un régime?*

Anne CHENAUX, 2006: *Du parti conservateur au parti démocrate-chrétien fribourgeois (1951-1976). Aggiornamento d'un parti majoritaire au travers de ses luttes électorales*, 192 p.

Christophe COTTET, 1997: *Histoire du parti agraire en terre fribourgeoise, 1921-1971*

Camille NUSSBAUMER, 2007: *Genèse et développement du parti indépendant chrétien-social fribourgeois (1966-1980). Entre intransigeance doctrinale et solidarité sociale* (mémoire non soutenu)

Raphaël RUFFIEUX, 2005: *Le parti radical fribourgeois entre opposition et participation au pouvoir, 1921-1966. Structures, idéologie et force électorale*

François STOECKLI, 1995: *Le parti socialiste fribourgeois de 1946 à 1971. Le PSF et son action au Grand Conseil*